



Matériaux Blanchet inc.
Calendrier des opérations
Saison 2025-2026

Semaine du **15 juin 2025** au **21 juin 2025**

TRANSPORT CAMIONS AUTOCHARGEUR JOUR (2 CAMIONS)

UA	ZONE	CHANTIER	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	CHEMIN	CHEMIN	CHEMIN	CHEMIN	REMARQUE/FRÉQUENCE
86-52	887	Frank				510			sécurité

TRANSPORT - 1 CHARGEUSE 5H À 17H

Lundi au jeudi

86-51	888	Octave			130				sécurité
-------	-----	--------	--	--	-----	--	--	--	----------

TRANSPORT - 1 CHARGEUSE 5H À 17H

Lundi au jeudi

86-51	888	BMMB Ayotte				330			memere
86-51	888	Glandelet (stockpile)				km 112			sécurité

TRANSPORT - 1 CHARGEUSE 5H À 17H

Lundi au jeudi

82-51		BMMB Roger				stockpile			sécurité
-------	--	------------	--	--	--	-----------	--	--	----------

RÉCOLTE BOIS TRONCONNÉ

UA	ZONE	ENTREPRENEUR	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	CHANTIER	AIRE DE TRAPPE	Secteur intervention PRAN	CHEMIN (BLOC)	CHEMIN (BLOC)	CHEMIN (BLOC)	REMARQUE
86-51	888	RBJ	X		BIWI			PTit Nord			sécurité

RECOLTE BOIS EN LONGUEUR

UA	ZONE	ENTREPRENEUR	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	CHANTIER	AIRE DE TRAPPE	Secteur intervention	CHEMIN (BLOC)	CHEMIN (BLOC)	CHEMIN (BLOC)	REMARQUE
84-51	866	JY Paquin	X		Eichert			De la tour			sécurité
86-51	888	Pabri	X		Octave			Desboues			sécurité
85-51	889	Godmer	X		BMMB Lac Patrie			Languedoc			sécurité

MESURAGE EN FORÊT

UA	ZONE	CHANTIER	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	AIRE DE TRAPPE	CHEMIN (BLOC)	CHEMIN (BLOC)	CHEMIN (BLOC)	CHEMIN (BLOC)	REMARQUE
86-51	888	Octave						Desboues		
85-51	889	BMMB Lac Patrie								
84-51	866	Eichert								

CONSTRUCTION DE CHEMIN

UA	ZONE	CHANTIER	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	AIRE DE TRAPPE	CHEMIN (BLOC)	CHEMIN (BLOC)	TYPE ETÉ/MEF/HI	ENTREPRENEUR	REMARQUE
86-51	888	Chaste				km112			MBI	suivi printanier
84-51	866	Eichert						MEF	hébert	
86-51	888	Biwi							Latrelle	
86-64	884	BMMB Coteau							Latrelle	correction RADF
86-51	888	Maizerets/Biwi						été	AUTO X	Réfection
86-65	881	Montagnard						été	Ent. Blanchet	
86-51	888	Octave						été	Ent. Blanchet	

RÉFECTION DE CHEMIN

UA	ZONE	CHANTIER	CAMP/EMP	CAMP. HORS CHANTIER	#chemin/pont	# Bloc	Responsable des travaux	Description des travaux qui seront réalisés	PRÉSENCE D'UN TRONÇON À PROTEGER (1) (pt. 58) QUINON

(1) Travaux interdits en période hivernale dans les 60 mètres d'une tourbière ouverte avec mare, d'un marais, d'un marécage riverain, d'un lac, d'un cours d'eau permanent ou dans les 30 mètres d'un intermittent.